

LE JARDIN AQUATIQUE

Activité à l'année, de septembre à fin juin

Le mercredi à 15h00

ou Le samedi à 10h45 ou 11h30

Public : **enfants de 3 à 6 ans (Mercredis) et de 2ans $\frac{1}{2}$ à 6 ans (Samedis)**

Effectifs : 25 enfants max.

Encadrement : 2 Educateurs du SIM + 1 parent pour 5 enfants (l'alternance de parents est indispensable, et sur la base du volontariat)

Lieu : **BASSIN LUDIQUE**, avec pataugeoire et jeux d'eau

Aménagement : zones ateliers avec cages à écureuil, toboggan, échelles flottantes, frites, tapis, lignes de bouchon, île, etc.....

Fréquence : une séance de 45 minutes le mercredi après-midi ou samedi matin

Point de Règlement : Si le nombre de parents accompagnateurs est jugé trop conséquent pour garantir le bon déroulement sécuritaire des séances, les maitres-nageurs se réserveront le droit d'appliquer le taux d'encadrement suivant : **1 parent pour 5 enfants.**

Cette activité, dans l'esprit des bébés nageurs, est une

Familiarisation ludique au milieu aquatique,

Pour amener l'enfant à une autonomie complète

1 parent pour 5 enfants est présent autour du bassin ou dans l'eau, et aide au déroulement harmonieux des séances : accompagne aux douches, toilettes, présence complice et rassurante dans l'eau.

Les enfants sont incités mais jamais forcés à participer aux jeux et activités. **Des aménagements évolutifs proposent** des exercices ou jeux qui progressivement les amèneront à se repérer et à acquérir une aisance sur et sous l'eau.

Espace de détente, **l'enfant apprivoise à son rythme le milieu**, impressionnant pour les nouveaux venus.

Excellente initiation aux futures séances en scolaire (dès la Grande Section), cette activité répond au besoin de sociabilisation des enfants de cet âge.